

Saint-Jean-de-Monts

Toute l'année vivez des émotions

Saint-Jean-de-Monts, Une histoire balnéaire

www.saint-jean-de-monts.com



SAINT-JEAN-DE-MONTS, UNE HISTOIRE BALNÉAIRE :

Une architecture en mouvement et une relecture urbanistique (Par Philippe Bancilhon, architecte DPLG)

Une architecture en mouvement

L'histoire de l'architecture balnéaire de Saint-Jean-de-Monts est caractérisée par 4 Grandes Périodes.

La période de construction des premières villas se situe avant les congés payés soit fin 19^{ème}, début du 20^{ème} siècle. Les propriétaires viennent essentiellement de l'intérieur des terres de Vendée (Cholet, Niort et également Nantes). Ce sont des villas que l'on retrouve en particulier avenue de la Mer, soit au cœur de la station actuelle, puis un peu plus tard vers la plage des Demoiselles.

On a donc, jusqu'aux congés payés un cordon dunaire qui reste en dune et perpendiculairement à la mer viennent se greffer des villas éclectiques : ces villas s'inspirent de modèles régionaux qui peuvent être de style Anglo-Normand avec des colombages, de type Basque, voire une inspiration plus historique avec des réminiscences Renaissance, en particulier avec la construction de petites tourelles. Il existe donc un certain nombre de citations à la fois historiques et régionalistes qui sont typiques de l'époque, à l'exemple de La Tour Martel.



La deuxième période démarre en 1936 avec les congés payés. Le tourisme se développe alors vers des populations moins fortunées. Les villas construites à cette époque sont moins imposantes. C'est à ce moment que la Plage des Demoiselles se développe réellement sur des parcelles plus petites mais toujours avec l'idée de villégiature, donc de loisir : les gens se permettent plus de citations qu'ils ne le feraient pour leur habitation principale. Le registre plus populaire, donc plus modeste n'empêche pas une certaine liberté décorative, par exemple dans le choix des couleurs, l'aspect des volets, les dessins de brique. Les constructions se font toujours perpendiculaires à la mer. Le front de mer n'a pas encore été investi.

Les Trente Glorieuses, l'heure est au tourisme de masse :

Dans l'immédiat après-guerre, l'heure est à la reconstruction. Le secteur du bâtiment est dynamisé pendant une bonne dizaine d'années. Avec la forte explosion démographique d'après guerre, la fin d'une époque où les logements sont sans sanitaire, sans salle de bain est annoncée. C'est le premier boom de l'hygiénisme.

En arrière plan de la station (derrière le Palais des Congrès), un lotissement d'une nouvelle ère voit le jour. L'architecture s'affiche comme le reflet de cette sensation de liberté, d'une certaine insouciance. Ces constructions balnéaires des années 50 s'inspirent de l'architecture du mouvement moderne des années 30. Il existe 4 ou 5 genres à Saint-Jean-de-Monts dont certains sont véritablement à conserver et à protéger. Certaines de ces villas ont effectivement des citations d'architectes célèbres du mouvement moderne tel que Hans Scharoun (architecte du Philharmonie de Berlin) dans le travail des courbes. Puis d'autres genres avec des configurations plus géométriques. Bien sûr individuellement ces maisons sont intéressantes mais c'est l'idée du lotissement qui en fait sa particularité.

Ces villas racontent réellement la naissance du loisir. Le mouvement moderniste dont ces villas sont issues est assez puritain dans sa morale, ce n'est pas seulement un mouvement esthétique (Le Corbusier est Suisse Protestant). Mais dans ce mouvement moraliste ressort bien évidemment l'idée de l'hygiénisme que va justement rencontrer les loisirs. En fait, de cet hygiénisme moraliste va naître au contraire le début de «l'amour» du soleil, du corps.

Ce mouvement moderne à la différence des petites maisons d'avant-guerre offre de grandes baies vitrées : nécessité de faire rentrer la lumière, l'air, et ainsi proposer un Intérieur Extérieur qui passe facilement de l'un à l'autre. Il s'effectue donc une véritable rencontre à la fois d'un nouveau mode de vie et d'une architecture dans la liaison dedans - dehors favorable au bord de mer, au soleil, à la plage.

A la fin de ce grand boom, l'Etat qui a fortement poussé et créé les premiers grands complexes industriels liés au bâtiment va voir s'amorcer une baisse d'activités de ceux-ci : la période de reconstruction est terminée. Cependant à la demande des lobbies du bâtiment qui sont très puissants, associé à l'augmentation des salaires d'après-guerre, l'Etat suivant des plans d'une économie planifiée décide de lancer un grand projet de développement du littoral que l'on retrouve aussi bien à La Grande Motte que sur certaines parties du Littoral Atlantique dont SAINT-JEAN-DE-MONTS.

La Caisse des Dépôts prend alors possession d'une bande de territoire qui à l'époque ne vaut pas «grand chose». En amont, Saint-Jean-de-Monts a vu se développer un certain tourisme avec le camping, mais un camping encore peu organisé par rapport à ce qu'il est aujourd'hui.

Au milieu des années 50, la Caisse des dépôts urbanise le Front de Mer de manière très dense, en partenariat avec des promoteurs privés locaux du nom de Haas ou Minélian (dont on retrouve les noms sur certains immeubles). La vente de ces premiers appartements se fait en démarchant très directement les vacanciers installés dans leur camping et en pratiquant une politique de prix très attractive. Puis ce sera au tour des constructions Merlin Plage de venir achever ce nouvel élan urbanistique, en prolongeant la station au niveau de l'actuel Base Nautique à la fin des années 60.



Se dévoile alors un urbanisme qui renvoie aux grands ensembles en terme de bâtiment, dans une mouvance des architectes modernes d'avant-guerre. Cette architecture est très «pratique» pour les promoteurs. Elle permet, en effet, la construction de bâtiments simples à construire, peu coûteux, avec des façades uniformes. Il est possible d'industrialiser les menuiseries, les balcons, soit une industrialisation assez poussée des éléments.

Certes, en terme de bâtiment, la construction n'est pas sans rappeler les grands ensembles. Toutefois, en terme d'urbanisme, ce n'est pas un urbanisme de grands ensembles. Il s'agit d'un urbanisme traditionnel, de type «Beaux Arts» soit 19^{ème}, avec des compositions que l'on peut très bien voir Place de l'Europe par exemple : réalisation de bâtiments identiques auxquels sont associées de temps à autres de petites tours, des bâtiments qui marquent les angles, une grande place rectangulaire et les façades des immeubles qui forment la rue. Il existe alors un vrai rapport à la rue, la rue ne devient pas un repoussoir à l'inverse de la grande faille des grands ensembles.

Le travail d'architecture du Front de Mer de Saint-Jean-de-Monts est donc d'un style «Beaux-Arts» de type Haussmannien comme on peut le retrouver à Paris, d'une part dans le marquage des entrées de rue avec des bâtiments plus hauts, d'autre part dans la dimension des places. L'urbanisme n'est donc pas déconnecté de la rue.

Les années 80 voient apparaître deux types d'architecture dominante : une architecture néo-classique pour certains immeubles tels que le Bel Eden en Front de Mer à l'image de Ricardo Bofill. Un style régionaliste associant une «pseudo» architecture vendéenne notamment dans le choix de volets bleus (Les maisons du Lac) ou encore une architecture provençale avec cette fois la saumonisation des façades (Les Maisons Vertmarines)

Une relecture urbanistique

C'est en 1990, que fut commandité par la Commune de Saint-Jean-de-Monts une étude pour la revalorisation du front de Mer. En effet, face à l'obsolescence de celui-ci, il était primordial de l'adapter à la demande touristique contemporaine. Une stratégie globale de réhabilitation a donc été mise au point : stratégie traitant à la fois des fonctions urbaines, des usages des équipements et des espaces, soit privilégier qualité, cadre de vie, habitat, services et organisation.

Le Front de Mer :

Le Front de Mer, «carte postale» de la station représente à la fois le symbole et l'investissement le plus important de ce projet. Moderniste pour certain, «mur de l'Atlantique» pour d'autre, le Front de Mer de Saint-Jean-de-Monts avait accumulé un nombre non négligeable de difficultés.

Long de 2,6 km, il a été réalisé à la fondation de la Station en une 2 x 2 voies, (le film Un Flic de Melville avec Alain Delon tourné en 1972 pour partie à Saint-Jean-de-Monts, permet de très bien le visualiser). Cette 2 x 2 voies a été une catastrophe, puisque construite entre les immeubles d'habitation (250 copropriétés) et la plage, il était aussi agrémenté de 2500 places de parking publics (époque où l'automobile était reine). Toutefois, Saint-Jean-de-Monts n'est pas la seule ville à avoir «bénéficié» de ce type d'urbanisme, Le Touquet par exemple ou encore Paris avec les voies sur berges : on pouvait donc qualifier le remblai de Saint-Jean-de-Monts de voies sur plage !

Après des études diagnostics et un Concours International d'Idées, l'élaboration d'un schéma directeur est mis en œuvre avec une expérimentation préalable pendant un an d'un nouveau plan de circulation, de la création d'une circulation douce se rattachant à un réseau complet sur la commune, de parkings sécurisés adaptés aux familles et aux enfants, d'une promenade piétonne séparée par une végétation mobile et d'une expérience pilote de végétalisation de l'esplanade :

Le projet se concrétise par :

- une promenade piétonne le long de la plage d'une largeur de 5m séparée par des bancs, des bacs végétaux et des mains courantes.
- une piste cyclable, skate, roller de 5 m
- des parkings perpendiculaires, autour d'une chaussée centrale séparée par des filières côté piste cyclable et un terre plein végétalisé côté circulation
- voie 2x1 voie à vitesse limitée
- une rangée de stationnement
- un trottoir de 5 à 8 m
- des aménagement paysagé (pelouse et massif) en pied d'immeuble ou espaces réservés aux terrasses des commerces

C'est en 1999 qu'est réalisé le 1^{er} tronçon (Rue Lepère Avenue de la mer). L'achèvement complet de la réhabilitation du Front de Mer s'effectue en 2007.

Dans l'intervalle en 2004 est lancé un projet de restructuration du Palais des Congrès qui aboutira en 2009 par le nouvel ODYSSEA.

En 2005, un projet de réhabilitation des façades du front de mer voit le jour ainsi que l'étude d'une nouvelle piscine implantée sur l'esplanade, face à la mer, au niveau de la Place de L'Europe : le Complexe aquatique Océabul a été inauguré en 2009, ainsi que la nouvelle Base Nautique après 2 ans de travaux.

En 2007 a lieu le lancement du projet de revalorisation des façades des immeubles du Front de Mer.

Revalorisation des façades :

La nécessité de rendre une nouvelle cohérence à l'ensemble des façades du Front de Mer a été légitimée par la conception de la nouvelle Esplanade de la Mer, en affirmant un rythme dans la perspective générale de celui-ci, en accord avec la démarche communale de qualité environnementale (qualification ISO 14001). Et par là même, donner une orientation architecturale pour les nouveaux éléments proposés, qui identifie fortement la station de Saint-Jean-de-Monts, sans renier son histoire récente et sa participation à l'explosion de l'immobilier de loisirs dans les années de croissance.

Au regard des orientations des diagnostics préalablement établis, il était naturel de proposer aux différentes copropriétés des possibilités de changements d'images dans un cadre réglementaire maîtrisé : marquage par la couleur (gamme de couleur dans l'esprit vacances, bord de mer), mise en lumière, extensions volumétriques, changement de matériaux...

A ce jour, déjà quelques immeubles ont bénéficié de cette revalorisation et ce n'est qu'un début.

En conclusion :

Depuis quelques années, les idées novatrices du développement durable ont permis de mettre l'accent sur certaines notions qui étaient jusque là préjudiciables. En effet, la perspective d'une concentration verticale en faveur d'un minimum d'empiètement au sol a fait son chemin. Celle-ci permet effectivement de maintenir la préservation des espaces encore vierges à l'inverse de l'étalement urbain. De plus, cette forte concentration permet d'un point de vue écologique une meilleure qualité de l'assainissement, un réseau de transports et de services facilité sans oublier bien évidemment l'accessibilité sociale.



SEML Saint Jean Activités

67, Esplanade de la Mer

85160 Saint-Jean-de-Monts

Tél. : 02 51 59 87 90

www.saint-jean-de-monts.com

Saint-Jean-de-Monts

COMMUNICATION  ALTERNATIVE
REVOLUTIONR

CONTACT PRESSE

Agence RevolutionR

Albane HEGER

Tél. : 01 47 10 08 35

Mob. : 06 43 15 88 51

aheger@revolutionr.com

www.revolutionr.com